

Contact :

Soutenir le musée, c'est associer le nom et l'image de votre entreprise à une institution à la fois ancrée dans le tissu local et bénéficiant d'une renommée nationale. C'est aussi soutenir un lieu attractif initiant de nouveaux projets.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter le correspondant mécénat de l'établissement :

Mme Caroline Oliveira, directrice

Téléphone : 01 74 56 11 26

Email : c.oliveira@ville-isle-adam.fr ^[1]

Le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, c'est :

- une collection riche de 3000 œuvres
- une politique active et ambitieuse d'expositions temporaires et de publications
- des campagnes dynamiques d'acquisition et de restauration d'œuvres
- une programmation culturelle de qualité
- un engagement dans la médiation culturelle

Comment soutenir le Musée ?

L'action de mécénat de votre entreprise peut prendre plusieurs formes :

- apport en numéraire
- apport en nature
- mécénat de compétences

À noter qu'aucun montant de chiffre d'affaires minimum ni aucun montant de versement minimum ne sont requis pour devenir mécène.

Quels avantages à devenir mécène du Musée ?

Les contreparties perçues par l'entreprise doivent être indirectes et n'être évaluées qu'à 25 % maximum de l'apport.

Les avantages fiscaux :

- Un apport en numéraire ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % des sommes versées, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe. Si le montant du versement est supérieur à ce plafond ou si l'entreprise est déficitaire, la réduction peut être échelonnée sur 5 ans.

Des avantages en communication :

- citation de votre entreprise sur la communication générale du musée
- mention de votre logo sur les outils de communication
- possibilité d'utiliser des images du musée et de mentionner votre partenariat avec le musée pour votre communication institutionnelle
- citation de votre entreprise sur les cartels des œuvres (dans le cas d'une acquisition ou d'une restauration)

Les contreparties matérielles :

- opportunités de visites privées et réceptions dans les espaces du musée
- organisations de visites-conférences
- gratuité de l'accès au musée pour les salariés

de votre entreprise et vos meilleurs clients

D'autres propositions personnalisées peuvent vous être proposées par le musée.

Source URL: <https://musee.ville-isle-adam.fr/musee/soutenez-le-musee>

Liens

[1] <mailto:c.oliveira@ville-isle-adam.fr>